



Réponse

au postulat interpartis urgent 20240025, Strobel Salome, Groupe PS/JS, Stolz Joseline, Groupe PSR, Sutter Andreas, FDP, Bord Pascal, PRR, Scheuss Urs, Groupe Alliance Verte, Briechle Dennis, PVL, Heiniger Peter, POP, Hamdaoui Mohamed, Le Centre, « TeleBilingue doit rester »

L'intervention demande au Conseil municipal d'épauler TeleBilingue, en collaboration avec les autorités cantonales, en lui fournissant les « meilleurs conseils juridiques possibles » dans le cadre de son recours auprès du Tribunal administratif fédéral.

Lors de la consultation organisée durant l'été 2023 sur les candidatures à une concession de diffusion, le Conseil municipal a exprimé clairement et sans équivoque sa position, soulignant à l'attention du DETEC, responsable du dossier, qu'en ce qui concerne l'attribution de la concession TV, il fallait continuer à appliquer le bilinguisme pratiqué jusqu'à présent avec succès (c'est-à-dire un canal français/allemand au contenu identique). Il a estimé qu'il est décisif que le fournisseur actuel connaisse le contexte en matière de politique, de culture et de société dans la zone de desserte et, dès lors, maîtrise la pratique bilinguisme dans ses facettes multiples et exigeantes, qui vont bien au-delà de l'aspect linguistique. Le Conseil municipal est convaincu que si TeleBilingue obtenait à nouveau la concession, cela permettrait de poursuivre les synergies pratiquées au centre des médias à Bienne, qui est bilingue, et d'encourager les échanges entre les acteurs, bien ancrés dans la région, de tous les médias (journaux, radio, télévision, en français et en allemand). Il a défendu résolument cette position et le maire a toujours souligné l'importance politique du projet lors de ses interventions.

Toutefois, le Conseil municipal ne peut pas prévoir de fournir des conseils juridiques à un fournisseur privé en vue d'un (potentiel) recours auprès du Tribunal administratif fédéral, faute de bases légales à cet effet. En revanche, sur la base de son expérience concrète de longue date et comme elle est directement concernée, la Ville peut faire part au groupe de médias Gassmann de ses appréciations concernant l'évaluation par le DETEC des critères relatifs au bilinguisme. En outre, le Conseil municipal estime qu'il est de son devoir de continuer à s'engager politiquement pour que le paysage médiatique de la région soit adéquat. Il est convaincu que le groupe de médias Gassmann fera usage des voies de droit avec professionnalisme et compétence, même sans aide de la Ville.

Au vu de ce qui précède, le Conseil municipal propose au Conseil de ville d'adopter le postulat interpartis urgent 20240025.

Bienne, le 28 février 2024

Au nom du Conseil municipal

Le maire :

La chancelière municipale :

Erich Fehr

Barbara Labbé

Annexe :

· postulat interpartis urgent 20240025

TeleBilingue leistet seit 1999 mit seiner zweisprachigen Berichterstattung in der Region Biel/Bienne -Seeland einen enormen Beitrag zur Überschreitung der Sprachgrenzen. Als Teil der Bieler Mediengruppe Gassmann, ist TeleBilingue in der Region Biel/Bienne-Seeland verankert.

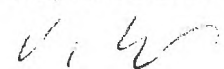
Der Bundesratsentscheid aufgrund des BAKOM Antrags, TeleBilingue die Konzession zugunsten von Canal Alpha zu entziehen, ist das Resultat eines vom BAKOM gewählten Verfahrens. TeleBilingue hat 25 Jahre Erfahrung vorzuweisen. Das Konzessionsgesuch wurde auf der realistischen Grundlage dieser langjährigen Erfahrung gestellt, was aber offenbar bei der Beurteilung nicht berücksichtigt wurde. Der Bund hat bei seinem Entscheid einmal mehr keine Rücksicht auf die Bedürfnisse der Region genommen (wie auch schon beim SBB-Fahrplan).

Canal Alpha wird die Region Biel/Bienne-Seeland nach Sprachen getrennt informieren. Es ist zu befürchten, dass die lokale, zweisprachige Berichterstattung stark unter diesem Entscheid leidet.

Die Stadt Biel muss ihre Politische Verantwortung wahrnehmen und sich entschieden für den Verbleib von TeleBilingue einsetzen.

Aus diesem Grund wird der Gemeinderat aufgefordert, zusammen mit den kantonalen Behörden, Telebilingue im Rahmen der Beschwerde ans Verwaltungsgericht, mit der bestmöglichen rechtlichen Beratung zu unterstützen.

Biel, 18.01.2024



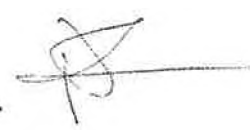
Salome Strobel
Fraktion SP JUSO



Joseline Stolz
Groupe PSR



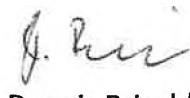
Andreas Sutter
FDP



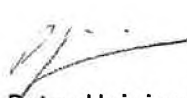
Pascal Bord
PRR




Urs Scheuss
Grünes Bündnis



Dennis Briechle
Grünliberale



Peter Heiniger
PdA



Mohamed Hamdaoui
Le Centre